

# Proposition de Tarification Nationale de Référence faite par la CNSS et la CNOPS Le 21 Février 2006

## GRILLE N°1: TARIFS DES LETTRES CLES

ACTES MEDICAUX Désignation	Tarif arrêté		
	Lettres clés	CNSS	CNOPS
CONSULTATION DE GENERALISTE	C1	60,00	40,00
CONSULTATION DE SPECIALISTE	C2	120,00	60,00
CONSULTATION C2 + ECG	C2+ECG	200,00	60,00
VISITE GENERALISTE (jours fériés, nuits, à domicile)	V1	100,00	40,00
VISITE SPECIALISTE (jours fériés, nuits, à domicile)	V2	160,00	60,00
ACTES DE RADIOLOGIE	Z	7,50	7,50
ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE OU D'ANATOMOPATHOLOGIE	B	0,90	0,90
ACTES DE CHIRURGIE OU DE SPECIALITE	K	15,00	15,00

ACTES MEDICAUX Désignation	Tarif arrêté		
	Lettres clés	CNSS	CNOPS
ACTES PRATIQUES PAR L'INFIRMIER	AMI	7,50	2,50
ACTES PRATIQUES PAR LE KINESITHERAPEUTE (par séance)	AMM	50,00	40,00
ACTES PRATIQUES PAR L'ORTHOPTISTE (par séance)	AMY	50,00	40,00
ACTES PRATIQUES PAR L'ORTHOPHONISTE (par séance)	AMO	50,00	40,00
SOINS INFIRMIERS PRATIQUES PAR LA SAGE FEMME	SFI	10,00	2,50
ACTES DE PRATIQUE COURANTE	PC	7,50	2,50

SEJOURS			
LIT EN CHIRURGIE ET EN MEDECINE	F	250,00	250,00

## GRILLE N°2 : TARIFS FORFAITAIRES DES ACTES EN HOSPITALISATION MEDICALE

### HOSPITALISATION EN MEDECINE PAR JOUR

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
Le séjour (1) ; Les honoraires des médecins ; les soins infirmiers;  les majorations de nuit, jours fériés et week-ends; les actes de radiologie dans la limite de Z60 ; les actes de biologie dans la limite de B300; le consommable médical ; la pharmacie dans la limite de 35% du forfait.	forfait journalier et dégressif: - de 1 à 3 jours, - à partir du 4ème jour  <b>les limites de B et Z s'entendent par jour;</b> seront facturés en sus (avec accord préalable): - Les actes médicaux d'exploration ou de spécialité de la grille n° 4, - La biologie en dépassement de B300 - La radiologie en dépassement de Z60 - en cas dépassement de la pharmacie, le remboursement sera conforme à l'arrêté de la liste des médicaments admis au remboursement justifié par la liste des médicaments prescrits au vu du prix hospitalier s'il existe	750,00 600,00

(1) le séjour comprend la chambre de 2 lits, le chauffage, l'éclairage, le blanchissage du linge, la nourriture, le service infirmier ainsi que les frais de pansement (AMI et PC)

## REANIMATION (malade intubé et ventilé)

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
le séjour; Les honoraires des anesthésistes réanimateurs la surveillance des médecins et/ou visite qq. soit leur nombre; les actes médicaux nécessaires; les soins infirmiers; les majorations de nuit, jours fériés et week-ends; les actes de radiologie dans la limite de Z60 les actes de biologie dans la limite de B300; la salle de réanimation; le consommable médical; la pharmacie dans la limite de 35% du forfait.	forfait journalier et dégressif: - du 1er au 5ème jour, - du 6ème au 15ème jour - à partir du 16ème jour le forfait journalier en hospitalisation  sera appliqué; <b>les limites de B et Z s'entendent par jour;</b> seront facturés en sus (avec accord préalable): - Les actes médicaux d'exploration ou de spécialité de la grille n° 4, - La biologie en dépassement de B300 - La radiologie en dépassement de Z60 - en cas dépassement de la pharmacie, le remboursement sera conforme à l'arrêté de la liste des médicaments admis au remboursement justifié par la liste des médicaments prescrits au vu du prix hospitalier s'il existe.	1 900,00 1 350,00 750,00

## SOINS INTENSIFS

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
le séjour; la surveillance des médecins et/ou visite qq. soit leur nombre; les actes médicaux nécessaires; les soins infirmiers; les majorations de nuit, jours fériés et week-ends; les actes de radiologie dans la limite de Z60 les actes de biologie dans la limite de B300; l'unité de soins intensifs; le consommable médical; la pharmacie dans la limite de 35% du forfait.	forfait journalier et dégressif: - du 1er au 3ème jour, - à partir du 4ème jour le forfait journalier en hospitalisation sera appliqué; <b>les limites de B et Z s'entendent par jour;</b> seront facturés en sus (avec accord préalable): - Les actes médicaux d'exploration ou de spécialité de la grille n° 4, - La biologie en dépassement de B300 - La radiologie en dépassement de Z60 - en cas dépassement de la pharmacie, le remboursement sera conforme à l'arrêté de la liste des médicaments admis au remboursement justifié par la liste des médicaments prescrits au vu du prix hospitalier s'il existe.	1 350,00 750,00

## COUVEUSE

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
le séjour; les honoraires des médecins (y compris la consultation du pédiatre); le gavage; les actes médicaux nécessaires; les soins infirmiers; les majorations de nuit, jours fériés et week-ends; les actes de radiologie dans la limite de Z60 les actes de biologie dans la limite de B300; le consommable médical; la pharmacie dans la limite de 35% du forfait.	forfait journalier seront facturés en sus (avec accord préalable): - La biologie en dépassement de B300 - La radiologie en dépassement de Z60 - en cas dépassement de la pharmacie, le remboursement sera conforme à l'arrêté de la liste des médicaments admis au remboursement justifié par la liste des médicaments prescrits au vu du prix hospitalier s'il existe.	350,00

**ACCOUCHEMENT PAR VOIE BASSE (Accouchement monofoetal ; avec ou sans manœuvre)**

<b>ELEMENTS DU FORFAIT</b>	<b>OBSERVATIONS</b>	<b>Tarif arrêté</b>
le séjour; les honoraires de l'obstétricien; la salle d'accouchement; les honoraires de sage femme; les actes médicaux (y compris la consultation du pédiatre) hors ceux de la grille n°:4; les majorations de nuit, jours fériés et week-ends; le consommable médical; la pharmacie dans la limite de 35% du forfait.	forfait global seront facturés en sus (avec accord préalable): - Les actes médicaux d'exploration ou de spécialité de la grille n° 4, - en cas dépassement de la pharmacie, le remboursement sera conforme à l'arrêté de la liste des médicaments admis au remboursement justifié par la liste des médicaments prescrits au vu du prix hospitalier s'il existe.	2000,00

**BIS ACCOUCHEMENT PAR VOIE BASSE (Accouchement multiple; avec ou sans manœuvre)**

<b>ELEMENTS DU FORFAIT</b>	<b>OBSERVATIONS</b>	<b>Tarif arrêté</b>
le séjour; les honoraires de l'obstétricien; la salle d'accouchement; les honoraires de sage femme; les actes médicaux (y compris la consultation du pédiatre) hors ceux de la grille n°:4. les majorations de nuit, jours fériés et week-ends; le consommable médical; la pharmacie dans la limite de 35% du forfait.	forfait global seront facturés en sus (avec accord préalable): - Les actes médicaux d'exploration ou de spécialité de la grille n° 4, - en cas dépassement de la pharmacie, le remboursement sera conforme à l'arrêté de la liste des médicaments admis au remboursement justifié par la liste des médicaments prescrits au vu du prix hospitalier s'il existe.	2400,00

**LITHOTRIPSIE Extra corporelle**

<b>ELEMENTS DU FORFAIT</b>	<b>OBSERVATIONS</b>	<b>Tarif arrêté</b>
les honoraires du médecin; les actes médicaux les actes de radiologie de contrôle; les frais techniques de l'appareil.	forfait global Jusqu'à la guérison	5.000,00

**RADIOTHERAPIE (Selon nomenclature NGAP)****CHIMIOOTHERAPIE**

<b>ELEMENTS DU FORFAIT</b>	<b>OBSERVATIONS</b>	<b>Tarif arrêté</b>
les honoraires du médecin; les actes médicaux les soins infirmiers; les majorations de nuit, jours fériés et week-ends; le consommable médical; la pharmacie autre que les produits chimio) dans la limite de 35% du forfait.	Forfait par cure seront facturés en sus (avec accord préalable): - séjour d'une journée en cas de nécessité compris - en cas dépassement de la pharmacie, le remboursement sera conforme à l'arrêté de la liste des médicaments admis au remboursement justifié par la liste des médicaments prescrits au vu du prix hospitalier s'il existe.	500,00

**DIALYSE**

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
<b>Hémodialyse</b> les honoraires du médecin; les soins infirmiers; le consommable médical; les frais techniques de l'appareil; le repas.	Forfait par séance	700,00
<b>Dialyse péritonéal</b> (tout consommable, accessoires et surveillance médicale comprise)	forfait par semaine	2100,00

**GRILLE N° 3 : TARIFS FORFAITAIRES DES ACTES DE CHIRURGIE**

COTATION / DESIGNATION	Tarif arrêté
Inférieur à K20	600,00
K20-K29	1.000,00
K30-K39	1.500,00
K40-K49	1.800,00
K50-K59	3.600,00
K60-K69	3.900,00
K70-K79	4.300,00
K80-K89	5.500,00
K90-K99	5.800,00
K100-K109	6.000,00
K110-K119	6.200,00
K120-K129	6.200,00
K130-K139	7.500,00
K140-K149	8.000,00
K150-K159	9.000,00
K160-K169	9.500,00
K170-K179	10.000,00
K180-K189	10.500,00
K190-K199	12.000,00
K200-K209	13.000,00
K210-K219	14.000,00
K220-K229	15.000,00
K230-K239	16.000,00
K240-K249	17.000,00
K250-K259	18.000,00
K260-K269	19.000,00
K270-K279	20.000,00
K280-K289	21.000,00
K290-K299	22.000,00
K300 et plus	23.000,00
CATARACTE (avec ou sans implant)	5.000,00
CESARIENNE	5.000,00
VESICULE SOUS COELIO	5.500,00

### GRILLE N° 3 : TARIFS FORFAITAIRES DES ACTES DE CHIRURGIE

#### Détail des forfaits en chirurgie

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	
le séjour; les honoraires des médecins et la surveillance post opératoire; les soins infirmiers; les majorations de nuit, jours fériés et week-ends; les actes de radiologie dans la limite de Z60 les actes de biologie dans la limite de B300; les honoraires de l'anesthésiste; les frais du bloc opératoire; le consommable médical; la pharmacie dans la limite de 35% du forfait.	forfait global pour toute la durée du séjour (quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation); les limites de B et Z s'entendent pour toute la durée du séjour; seront facturés en sus (avec accord préalable): - Les actes médicaux d'exploration ou de spécialité de la grille n° 4, - La biologie en dépassement de B300 - La radiologie en dépassement de Z60 - en cas dépassement de la pharmacie, le remboursement sera conforme à l'arrêté de la liste des médicaments admis au remboursement justifié par la liste des médicaments prescrits au vu du prix hospitalier s'il existe. - implants, prothèses, endoprothèses	Grille des actes chirurgicaux forfaitisés

### GRILLE N°4 : TARIFS DES ACTES D'EXPLORATION

#### FIBROSCOPIE oesogastroduodenale (avec ou sans biopsie)

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
les honoraires du médecin; le consommable médical; les frais techniques de l'appareil. y compris anesthésie si nécessaire la biopsie éventuelle incluse.	forfait global	600,00

#### COLONOSCOPIE (avec ou sans biopsie)

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
les honoraires du médecin; le consommable médical; les frais techniques de l'appareil. la biopsie éventuelle incluse.	forfait global	750,00

#### BRONCHOSCOPIE

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
les honoraires du médecin; le consommable médical; les frais techniques de l'appareil. la biopsie éventuelle incluse.	forfait global	600,00

#### PHOTOTHERAPIE

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
les honoraires du médecin; le consommable médical; les frais techniques de l'appareil.	forfait global	160,00

**ECHOGRAPHIE**

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
les honoraires du médecin; le consommable médical; les frais techniques de l'appareil.	forfait global	200,00

**TDM**

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
les honoraires du médecin; le consommable médical; <b>le produit de contraste.</b> les frais techniques de l'appareil.	forfait global	900,00

**IRM**

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
les honoraires du médecin; le consommable médical; <b>le produit de contraste.</b> les frais techniques de l'appareil.	forfait global	2000,00

**ANGIOGRAPHIE**

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
Angiographie rétinienne		500,00
Angio-scanner		800,00

**LASER**

ELEMENTS DU FORFAIT	OBSERVATIONS	Tarif arrêté
les honoraires du médecin; le consommable médical; les frais techniques de l'appareil.	forfait global par séance	800,00

**GRILLE N°5 : TARIFS DES ACTES D'EXPLORATION CARDIAQUE**

DESIGNATION	LETTRE CLE	VALEUR
CORONAROGRAPHIE	F	5 000,00
CORONAROGRAPHIE + VENTRICULOGRAPHIE	F	6 000,00
ANGIOGRAPHIE	F	2 500,00
EXPLORATION FAISCEAU DE HISS	F	2 300,00
HOLTER ECG	F	500,00
HOLER TENTIONNEL	F	500,00
EPREUVE D'EFFORT	F	500,00
ECHODOPPLER VASCULAIRE (Vaisseaux périphériques)	F	600,00
ECHOCARDIOGRAPHIE ET DOPPLER	F	600,00
SONDE DE STIMULATION	F	1 000,00
MONITORING	F	200,00
ECHOCARD DE STRESS	F	800,00
ETO	F	800,00
ECHOCARD TRANSTHORCIQUE	F	600,00
STIMULATION OESOPHAGIQUE	F	500,00
TILT TEST	F	500,00

**GRILLE N°6 : TARIFS FORFAITAIRES DES ACTES DE CHIRURGIE EN CARDIOLOGIE  
(Cœur fermé, cœur ouvert)**

<b>DESIGNATION</b>	<b>Tarif arrêté</b>
CHIRURGIE VALVULAIRE A CŒUR FERME (enfant et adulte)	30 000,00
CHIRURGIE CONGENITALE À CŒUR FERME (adulte)	30 000,00
CHIRURGIE CONGENITALE A CŒUR FERME (bébé moins de 2 ans)	35 000,00
CHIRURGIE MONOVALVULAIRE A CŒUR OUVERT	90 000,00
CHIRURGIE VALVULAIRE MULTIPLE A CŒUR OUVERT	95 000,00
PONTAGE CORONARIEN	80 000,00
CHIRURGIE CONGENITALE A CŒUR OUVERT	80 000,00

**GRILLE N°7 : TARIFS FORFAITAIRES DES ACTES DE CHIRURGIE EN CARDIOLOGIE  
AVEC APPAREILLAGE**

<b>DESIGNATION</b>	<b>Tarif arrêté</b>
PACE MAKER MONO CHAMBRE	25 000,00
PACE MAKER DOUBLE CHAMBRE	30 000,00
BALLON INTR-AORTIQUE	10 000,00
POSE DU 1er STENT COUVERT	20 000,00
POSE DU 2eme STENT COUVERT	18 000,00
POSE DU 1er STENT NU	10 000,00
POSE DU 2eme STENT NU	8 000,00
DILATATION DE LA VALVE PULMONAIRE	10 000,00
DILATATION DE LA VALVE MITRALE	19 000,00
DILATATION DE LA VALVE AORTIQUE	15 000,00
CATHETERISME CARDIAQUE	3 500,00
IMPLANTATION D'UN SOUS CUTANEE D'UN HOLTER RYTHMIQUE	15 000,00